



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL : Election du Maire.

Résultat du vote : VALLÉE Graziella = 18 voix
Mme Graziella VALLÉE est installée dans les fonctions de Maire. Détermination du nombre d'adjoints. Résultat du vote : Approbation à l'unanimité pour fixer le nombre d'adjoints à 5.

Election des adjoints.

Résultat du vote : Liste LECOMTE Christophe = 18 voix. M. Christophe LECOMTE, Mme Muriel HÉLARY, M. Yoann CADO, Mme Pascaline MARION, M. Marc SORIN sont installés dans les fonctions d'adjoints.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et d'éviter la surcharge des ordres du jour des séances du conseil municipal, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour la durée de son mandat, de confier au Maire les délégations suivantes :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite d'un montant de 5 000 € ;
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 € ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans une limite fixée à 35 000 € par sinistre ;
- de donner, en application de l'article L.324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base du montant maximum de 500 000 € ;
- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- La Maire est autorisée à procéder au recrutement d'agent auxiliaire pour faire face à d'éventuels surcroît de travail ou aux indisponibilités des agents (maladie, congés, absences...) dans l'ensemble des services.
- La Maire est autorisée à signer les compromis de vente et les actes de vente passés chez un notaire notamment pour la vente des lots du lotissement de La Huberdière.
- La Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.
- La Maire doit rendre compte à chaque Conseil Municipal des décisions arrêtées en application de cette délégation.

Indemnités de fonction au Maire et aux Adjoints.

L'indemnité du Maire est de droit et sans délibération fixée au maximum soit 55.7 % de l'indice brut terminal qui représente une indemnité brute mensuelle de 2289,56 euros.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté à main levée, décide de fixer, par 18 voix « pour » et 1 abstention,
- une indemnité pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire à 17.03 % de l'indice brut terminal soit une indemnité brute mensuelle de 700,02 euros pour chacun des cinq adjoints ;

.../...

.../...

-une indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller délégué à 2.92 % de l'indice brut terminal soit une indemnité brute mensuelle de 120,03 euros ;

- précise que les indemnités seront payées trimestriellement.

Création des commissions municipales et désignation des membres.

Commission VOIRIE, RESEAUX, MOBILITÉS, ESPACE RURAL : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Eric PELTIER, Annie JAN, Vivian REQUET, Fabien HOUGET, Mathieu AIRAULT, Christian ROCHETTE.

Commission FINANCES : Graziella VALLÉE, Muriel HÉLARY, Catherine LEFEVRE, Annie JAN, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Gwenaëlle GAUCHET.

Commission VIE ASSOCIATIVE, VIE CULTURELLE ET SPORTIVE : Graziella VALLÉE, Muriel HÉLARY, Alain RUSSEIL, Laurence POINSIGNON, Emilie LOUVEL, Romane VAILLANT, Eric GENDREAU, Gwenaëlle GAUCHET.

Commission URBANISME, TRANSITION ENERGETIQUE : Graziella VALLÉE, Yoann CADO, Christophe LECOMTE, Muriel HÉLARY, Marc SORIN, Alain RUSSEIL, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Eric GENDREAU, Christian ROCHETTE.

Commission VIE SCOLAIRE : Graziella VALLÉE, Pascaline MARION, Annie JAN, Emilie LOUVEL, Gwenaëlle GAUCHET.

Commission BATIMENTS COMMUNAUX : Graziella VALLÉE, Marc SORIN, Eric PELTIER, Vivian REQUET, Fabien HOUGET, Christian ROCHETTE.

FACTURATION SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les prestations des services périscolaires (garderie et restaurant scolaire) de juin et juillet seront facturées ensemble. Vous recevrez un avis des sommes à payer en juillet et l'échéance de paiement sera repoussée au **27 juillet 2026** (au lieu du 20).

INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les familles dont les enfants sont inscrits dans les écoles de la commune pour 2026-2027, recevront un dossier d'inscription pour les services périscolaires par voie postale **fin juin**. Les documents complétés seront à remettre en mairie **avant le mardi 14 juillet**. Au-delà de cette date, une pénalité de 20 € par famille sera facturée. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter *la mairie* au 02 99 47 74 07.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE Opération du 29 juin au 7 août 2026

Vous avez entre 16 et 18 ans et vous souhaitez vous rendre utile et gagner un peu d'argent de poche ? Venez découvrir le monde professionnel en vous engageant pour votre commune ! Sous la responsabilité des agents communaux, vous réaliserez des petits travaux d'entretien des espaces verts, de peinture, etc. Pour vous inscrire, passez à la mairie retirer une feuille de pré-inscription pour indiquer vos disponibilités **des semaines 27 à 32**. Pensez à la redéposer **avant le 1^{er} juin 2026**. Contact : 02.99.47.74.07

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance le **lundi 8 juin 2026 à 20h00**, à la Mairie, salle du conseil municipal.

PIMMS MÉDIATION MOBILE

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Lundi 22 juin de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30**, salle des associations au centre socio-culturel Rosalie Lebreton.
Contact : 0778819205 ou pimmsmobile35@pimmsmediation.fr

SMICTOM SUD-EST 35

Collecte des ordures ménagères : **mercredis 03/06 et 17/06**. 02 99 74 44 47,
www.smictom-sudest35.fr.

BALAYAGE DU BOURG ET DES LOTISSEMENTS

Jeudi 18 juin à partir de 8h. Merci de bien vouloir laisser les voies libres afin de faciliter l'opération.

CLUB DE LA JOIE

POUR RAPPEL :



- Fêtes de l'amitié le **9 juin 2026** à Saint Gilles.
- **Le mardi 16 juin 2026** : Repas du Club à partir de **12h30** salle du Theillais, auparavant messe à **11h** à la chapelle de Beauvais.

À VENIR :



- **le mercredi 8 juillet 2026** : concours de palets au Parc des expositions (21 Le Burin au Theil de Bretagne).
- **le jeudi 3 septembre 2026** repas de secteur au Parc des expositions, 21 Le Burin au Theil de Bretagne, s'inscrire auprès de Marie-Thérèse POIRIER au 02 99 47 74 51.
Pour tous renseignements, contactez : Michaël BODINIER 06 70 51 32 83 ou Marie-Thérèse POIRIER 02 99 47 74 51.

PORTES OUVERTES MISSION LOCALE

Le **18 juin 2026**, de **9h30 à 12h30**, 9 place du Champ de Foire à Vitré. La mission locale agit pour les jeunes de plus de 16 ans non inscrits dans un parcours d'emploi ou d'études. Renseignements au 02 99 75 18 07

ANIMATIONS BIBLIO'THEIL

Après 25 années au service de la médiathèque et de ses lecteurs, Bernadette Cassin s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de sa vie à compter du 1er juin. Nous la remercions pour son engagement et son travail durant toutes ces années, et lui souhaitons une belle retraite.

Nous souhaitons également la bienvenue à Anne-Sophie Quideau-Lachambre, qui prendra ses fonctions le 1er juillet.

HORAIRES : Entre le **1er** et le **30 juin**, la médiathèque ne sera accessible que sur les horaires suivants : **mardi 16h30-18h30, mercredi 14h-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi 10h30-12h**.

La médiathèque sera exceptionnellement fermée du 9 au 12 juin.

EXPOSITION : **Pendant tout le mois de juin**, exposition des peintures de Bretagne de Madame HOISNARD.

ANIMATION : Tête dans les histoires, **vendredi 19 juin à 17h**.

CONTACT : mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh ou 02 99 47 73 55

FAIRY FEST #2 Samedi 13 juin, de 19h à 2h30, festival de musique, au Parc des expositions, Le Burin au Theil de Bretagne. Organisé par l'association Terre des Fées de Retiers, retrouvez toutes les informations (programme, billetterie, tarifs) sur le site : www.fairyfest.fr.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS VEUVES ET CITOYENS DE LA PAIX

À l'attention des adhérents : Nous vous invitons au traditionnel pique-nique de l'association des Anciens Combattants, Veuves et Citoyens de la paix du Theil de Bretagne. Celui-ci aura lieu le **dimanche 28 juin 2026 à partir de 12h30** chez : Jean-Louis Cocault, 23 Le Patis des Noës, Le Theil de Bretagne. Apporter comme d'habitude votre pique-nique et puis les palets, boules de pétanque, cartes,... Nous mettons à disposition les tables et les chaises. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous rendre réponse pour le **23 juin** afin de prévoir ces tables et ces chaises en quantité suffisante. Bien vouloir adresser votre réponse à Jean-Louis COCAULT: jean-louis.cocault@orange.fr, 06-31-23-81-96.
Nous vous remercions d'avance pour votre réponse.

ASSOCIATION CHEMINS ET RANDONNÉES



Programme des randonnées du mois de juin :

06/06 : Le Theil de Bretagne - Essé, nouveau circuit avec parties privées bois campagne (3 circuits). **Départ 14h**, parking à préciser. Covoiturage 13h45, place Herdorf, près de la médiathèque, rue Maréchal Foch à Retiers.

13/06 : Nantes, sortie annuelle sur inscription, Croisière sur l'Erdre, Les Machines de l'Île.

20/06 : Argentré du Plessis, circuite « des Loups », 7,5 km, 9,5 km, 12 km. **Départ 14h**, parking près de la station service Intermarché, centre Argentré. Covoiturage 13h25.

27/06 : Les écluses d'Hédé, journée avec pique-nique, circuits 7/8 km, 9,2 km, 11 km. **Départ 14h**, Maison du Canal (12 La Madeleine à Hédé-Bazouges). Covoiturage heure à préciser.

Contacts : Geneviève Ferré au 06 70 38 05 97 ou Albert Boucaud au 06 34 51 52 24 ou randonnee.retiersletheil@gmail.com

COLLECTE SOLIDAIRE DE STYLOS USAGÉS AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES RARES

La Fondation GROUPAMA " Vaincre les Maladies Rares " et les caisses locales de Groupama Loire Bretagne vous invitent à contribuer à une collecte solidaire d'instruments d'écriture usagés (stylos, feutres, marqueurs, surligneurs, roller correcteur...), en lien avec le programme de recyclage UBIQUITY. Pour chaque instrument collecté, Groupama Loire Bretagne s'engage à faire un don au bénéfice de la recherche contre les cancers pédiatriques. Un point de collecte a été mis en place dans le hall de la mairie **jusqu'à fin juin 2026**.

FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE Dimanche 21 juin 2026

Fête de l'école publique du Theil de Bretagne le **dimanche 21 juin 2026** au stade André Hoisnard. Chamboule-tout, pêche à la ligne, planche à trous et d'autres surprises vous attendent. Venez nombreux, petits et grands, pour profiter de ce moment et également de la restauration sur place (crêpes, sandwiches, boissons...). Au plaisir de vous y rencontrer.

DON DU SANG **Mardi 2 juin de 14h30 à 19h** à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CLASSES 5 ET 6

Chères amies, chers amis, anciens habitants du Theil de Bretagne ou nouveaux résidents de notre commune, si vous êtes de la classe 5 ou 6, nous serions très heureux de vous retrouver lors de notre journée de retrouvailles qui se déroulera le **samedi 4 juillet 2026**. Nous vous donnons rendez-vous à **12h** précises au restaurant Le Theillais (côté parc) pour la photo souvenir. Ensuite aura lieu le dépôt de la gerbe au monument aux morts. Le repas sera servi à **13h** à la salle du Theillais. Afin de prolonger cette agréable journée dans la convivialité, un buffet vous sera proposé **vers 20h**, suivi d'une animation musicale assurée par Jeff et Dany. Pour toute inscription : **Restaurant Le Theillais** : 02 99 47 74 04, **Emilie LOUVEL** : 06 76 57 02 96, **Pascaline MARION** : 06 20 99 01 48

KERMESSE DE L'ÉCOLE PRIVÉE Samedi 27 juin 2026

Les écoles Sainte Marie (Le Theil de Bretagne) et Sainte Jeanne d'Arc (Coësmes) vous invitent à leur grande kermesse annuelle qui aura lieu le **samedi 27 juin** sur le terrain des sports de la commune de Coësmes. Une journée festive et conviviale en perspective pour petits et grands ! **Dès 14h30**, ne manquez pas le traditionnel DÉFILÉ des enfants, accompagnés de leur char décoré, qui partira de l'école pour rejoindre le terrain des festivités. RESTAURATION ET BUVETTE sur place ! Au menu cette année : COCHON GRILLÉ à partir de **19h** à savourer en famille ou entre amis. Réservation obligatoire pour le repas. Des tables, chaises et couverts seront mis à disposition. Tickets disponibles chez les commerçants du Theil de Bretagne. Vous pouvez également directement réserver sur le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/ogec-le-theil-de-bretagne/evenements/cochon-grille-kermesse-2026>. L'après-midi sera animée par de nombreux stands de jeux, la danse des enfants, un concours de palets, sans oublier la grande tombola avec de nombreux lots à gagner ! La soirée se prolongera jusqu'au bout de la nuit, sur une note musicale et dansante ! Venez nombreux partager ce moment festif et soutenir notre école !

LE BONHEUR EST DANS LE TRACTEUR

Exposition de tracteurs, matériels anciens le **30 août**, lieu-dit Les Iffs au Theil de Bretagne.
11h00 : Défilé de tracteurs, animation pour petits et grands. Restauration sur réservation : cochon grillé au four, dessert.
Manifestation organisée par le Comité des fêtes. Renseignements au 06 08 24 62 06.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
E-mail : accueil@rafcom.bzh ; site internet : www.rafcom.bzh

Parution le **lundi 25 mai 2026**
Pour Infos-Le Theil de juillet 2026 articles à déposer pour le **15/06/2026** à la mairie.
Responsable de publication : Graziella VALLÉE
Rédaction et impression : Pascaline MARION et Secrétaire. Mairie : 02 99 47 74 07 - mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
761 exemplaires.

